



REVUE D'ÉDUCATION SOCIALE

PARAISSANT LE 1<sup>er</sup> ET LE 16 DE CHAQUE MOIS

Directeur : G. DEHERME



SOMMAIRE :

G. DEHERME. . . . .	<i>La Littérature et les Mœurs.</i>
PAPINIUS . . . . .	<i>Parasites et Juristes.</i>
PAR TOUS. . . . .	<i>Revue des Opinions, des Faits et des Idées.</i>
ED. THIAUDIÈRE } G. DEHERME. . . . . }	<i>Les Livres qui font penser.</i>

---

Le Numéro : 0 fr. 25

PARIS

BERNARD GRASSET, ÉDITEUR

61, rue des Saints-Pères, 61

LA

# Coopération des Idées

Revue bi-mensuelle d'Education Sociale

---

**ABONNEMENT** : un an, France : 4 francs ; Etranger : 6 francs  
Collections de la nouvelle série (années 1908, 1909)  
3 francs par année

*Adresser toutes les communications concernant  
la Rédaction et l'Administration à*

**M. DEHERME, Directeur, à LA SEYNE (Var)**

---

## A NOS ABONNÉS

Ceux de nos abonnés qui seront avertis que leur abonnement est **terminé** sont priés de nous faire parvenir leur renouvellement pour s'éviter les frais de recouvrement.

Ceux qui ne désirent pas continuer leur abonnement sont priés de **refuser** au facteur le numéro qui suivra l'avertissement.

---

## L'UNION COOPÉRATIVE

est un journal bi-mensuel, édité par le Comité central de l'Union Coopérative des Sociétés françaises de Consommation. Il contient des articles, des études, des monographies, des renseignements, etc., sur la Coopération en France et à l'Etranger. — **L'Union Coopérative** doit être lue par tous ceux qui s'intéressent à la Coopération.

*Prix du numéro, 0 fr. 20 ; de l'abonnement annuel, 4 fr.  
Etranger, 6 fr.*

Les abonnements sont reçus : 1, Rue Christine. — PARIS

---

## LE COURRIER DE LA PRESSE

Tél. 101-50

21, Boulevard Montmartre. — PARIS

Tél. 101-50

**Directeur : A. GALLOIS**

### RÉPERTOIRE PARLEMENTAIRE

Relevé des Votes des Députés et Sénateurs et Nomenclature de leurs Travaux  
l'après le Journal Officiel de la République française

*Le Courrier de la Presse lit 6.000 journaux par jour*



# La Coopération des idées

## LA LITTÉRATURE ET LES MOEURS

---

« La littérature française devient un torrent d'immondices submergeant, dans son cours désordonné, quelques reflets d'étoiles. »

EDMOND THIAUDIÈRE.

Quand ils ne font pas tam-tam comme les nègres, en se contorsionnant jusqu'à l'épilepsie pour attirer les badauds autour de leurs tréteaux, quand ils ne piquent point du groin dans toutes les déjections pour nous choisir celles qu'ils estiment les plus délectables parce que les plus nauséuses, nos baladins de plume se retirent dans leur « tour d'ivoire » pour se livrer impassiblement au jeu puéril que Goethe nommait la « chasse aux mots ». Ceux-ci sont les moins dangereux ; mais, peut-être, les plus stupides. Et, tout de même, des parasites.

Le poète Jean Moréas disait : « Dans mes *Stances*, il n'y a rien : et c'est bien. Décidément, leur beauté a quelque chose de diabolique. » Gustave Flaubert sacrifiait volontiers le sens à la sonorité d'une phrase : « Tant pis pour le sens, s'écriait-il, le rythme avant tout ! » Pour lui, comme pour Théophile Gautier, la

morale et la signification de l'art consistaient « dans la beauté même ». Marquons ici l'imbécillité — combien « diabolique » ! — de ces esthètes notoires qui n'ont pu comprendre que le beau est purement subjectif et ne se rapporte qu'à l'homme. Brunetière a écrit : « L'art pour l'art ! trois mots vides de sens ! disait dédaigneusement Dumas. Non ! pas vides, mais au contraire, pleins de sens, et d'un mauvais sens, d'un sens équivoque et dangereux... Mais qu'est-ce que l'art en dehors de l'homme ? à quoi répondrait-il ? et quelle en serait la matière ? L'art n'a proprement d'existence et de réalité que pour l'homme et par l'homme. »

C'est pourquoi, suivant Proudhon, « l'art n'est rien en dehors de la morale », et pourquoi A. Dumas fils avait raison de prononcer que « toute littérature qui n'a pas en vue la perfectibilité, la moralité, l'idéal, l'utile, en un mot, est une littérature rachitique et malsaine ». Pour l'homme, tout se rapporte à l'Humanité : le beau comme le bon et le vrai.

..

Et donc, rien n'est indépendant. « Tandis que chaque grand fondateur de religion, a dit Tarde, contribue à harmoniser les intelligences, et chaque grand homme d'État à harmoniser les volontés, chaque grand artiste contribue à assimiler, à unir, à harmoniser les sensibilités de ses contemporains. » Et ils ne sont grands que dans la mesure où ils participent à cette œuvre humaine. L'homme ne peut comprendre, admirer, aimer que ce qui se fait pour l'Humanité.

Il est bien vrai que l'art est de l'ordre du sentiment et des émotions. Mais il n'en est que plus subjectif.

passé sous silence les divagations excessives ou trop inconvenantes de son Maître, M. E. Siberling nous rappelle que Fourier avait découvert 18 degrés et 144 espèces de cocuage, « depuis le cocu en herbe jusqu'au cocu posthume », et où chacun peut « trouver son rang », ou en prendre pour son grade. Nous apprenons aussi que le céleri est « l'emblème des amants champêtres » ; que « le chou et le chou-fleur sont emblèmes de l'amour, le premier de l'amour mystérieux, le second de l'amour libre sans obstacles » ; enfin que, sous le régime phalanstérien, en Harmonie, un monodextre passera pour un estropié et qu'on jugera « comme bi-estropié celui qui ne ferait aucun usage des doigts de pied », — ne serait-ce que pour se gratter l'occiput.

**Les Insoupçonnés**, par HENRI DE FORGE 3 fr. 50 (Daragon, éd., 95, rue Blanche). — Beaucoup d'ingéniosité dans ces courtes nouvelles qui nous dépeignent les « situations sociales pittoresques que peut suggérer le cœur ou l'esprit ». Il y a « le Monsieur de Charité », chargé de faire la cour aux vieilles filles qui ont vécu sans amour ; « le professeur de vieillesse », qui enseigne la joie de vieillir. D'autres encore... aussi pittoresques et invraisemblables.

**La Question Louis XVII-Naundorff résumée**, par A. SENEX, 2 fr. 50 (Daragon, éd., 96, rue Blanche). — Des centaines de volumes ont été publiés sur cette question de la survivance de Louis XVII, et elle n'en est pas mieux éclaircie. Au contraire. L'auteur, qui tient pour Naundorff, reproduit et résume ici les principaux arguments en faveur de sa thèse.

G. DEHERME.

---

*Le Directeur-Gérant : G. DEHERME.*

---

Plus encore que la raison et la volonté, le sentiment n'est puissant que s'il est organisé, relié à un ensemble. La systématisation des sentiments humains, a dit Comte pour justifier son œuvre totale, est « la suite nécessaire de celle des idées et la base indispensable de celle des institutions ».

Pas d'art sans morale. « L'émotion artistique est essentiellement sociale, a dit M. Guyau. Le but le plus haut de l'art est de produire une émotion esthétique d'un caractère social. L'art enlève l'individu à lui-même. » Pour Proudhon, « l'œuvre d'art est une représentation idéaliste de la nature et de nous-mêmes, en vue du perfectionnement physique et moral de notre espèce. »

Nonobstant le souci prudhommesque qu'il avait de ne point passer pour un « philistin », H. Taine a démontré que l'art consiste à faire converger dans une œuvre des éléments nombreux et capables d'effet pour faire jaillir un caractère humain. « L'art tout entier, disait-il, tient en deux paroles : manifester en concentrant. » Et il ajoutait : « L'art doit manifester ce qu'il y a de plus élevé et le manifester à tous. » Mais un grand enthousiasme religieux lui permet seul de remplir ces deux conditions : être élevé sans être ésotérique, être populaire sans être abject.

L'art est essentiellement religieux. C'est le ciment nécessaire de toute synthèse, de toute synergie, de toute sympathie. De même, parce qu'elle n'est pas humaine, une religion sans art n'est jamais plus qu'une superstition ou un fanatisme qui passe. M. Guyau a bien dit de la poésie qu'elle est « le regard jeté sur le fond brumeux, mouvant et infini des choses. » Et encore : « La conscience de notre ignorance, qui est un des résultats de la philosophie la

plus haute, sera toujours un des sentiments inspirateurs de la poésie. » Nos innombrables rimailleurs ne s'en doutent point, encore qu'ils prennent, suivant l'expression d'Edmond Thiaudière, leur « galimatias sonore », leur « folie bleue », leur « délire musqué » pour de la poésie, — et qu'ils aient tous du génie.



La conception positive du beau comprend l'histoire de l'art. « L'œuvre d'art n'est pas isolée, dit Taine. Elle dépend d'un ensemble qui l'explique. » Et voilà qui clôt le débat de l'influence des mœurs sur la littérature ou de la littérature sur les mœurs.

H. Taine a formulé ainsi la loi de production artistique : « L'œuvre d'art est déterminée par un ensemble qui est l'état général de l'esprit et des mœurs environnantes. » Et M. Georges Sorel a pu dire ensuite : « L'œuvre d'art est le résultat de l'explosion de forces latentes, qui se sont lentement accumulées dans l'âme de l'auteur sous l'influence des sentiments généraux de ce temps. » La littérature est donc bien un reflet des mœurs.

Mais Sainte-Beuve n'était pas moins fondé à dire : « Le romancier commence, il touche le vif, il exagère un peu ; la société se pique d'honneur et exécute, et c'est ainsi que ce qui avait pu paraître d'abord exagéré finit par n'être plus que vraisemblable. » Et aussi Guyau : « L'œuvre littéraire est une *suggestion* d'une puissance d'autant plus grande qu'elle se cache sous la forme d'un simple spectacle. »

Si l'imitation n'a pas, dans le processus social, le rôle prépondérant que lui attribuait Tarde, elle n'est pas négligeable. C'est le romantisme, par exemple,

qui a exalté l'impudeur de l'amour et en a fait un sentiment bavard et théâtral jusqu'au tragique. Nous lui devons la plupart des suicides et des crimes passionnels. Chacun a voulu avoir sa « grande passion », — et il l'a eue. Et cela aboutit au suicide, à l'assassinat ou — pis encore — au roman et au volume de vers. Saura-t-on jamais tout le mal qu'a fait ce sombre nigaud de Werther ? Et maintenant, nous en sommes à Claudine, à M. de Courpière et à Nick Carter !... Mais une telle influence ne se peut exercer que dans une société décapitée et dissoute, et parce qu'aucune résistance ne lui est opposée.

Les romantiques ont bien été les « enfants du siècle », et des enfants mal venus. « Contre toute espèce de tristesse et de misère de l'âme, a dit Nietzsche, il faut avant tout essayer un changement de régime et un dur travail corporel. Mais les hommes ont l'habitude dans ce cas de recourir à des procédés d'enivrement : par l'exemple, à l'art, — pour leur malheur et a issi pour celui de l'art ! Ne remarquez-vous pas que si vous recourez à l'art, en tant que malades, vous rendez l'art malade ? »

Ainsi, les deux thèses sont aussi vraies. Mœurs et littérature agissent et réagissent réciproquement. La littérature altère profondément les mœurs ; mais elle n'a pu s'y employer efficacement que lorsque les idées étaient déjà troublées, les principes affaiblis, les règles méconnues, les volontés énervées par le scepticisme, — pour tout dire lorsque les âmes n'avaient plus de direction.

Les « surhommes », qui croient que la divagation est de la liberté d'esprit, l'impulsivité des instincts



débridés de l'énergie et la chiennerie de l'amour, au demeurant, ce sont des imbéciles, des abouliques, des brutes, — de pauvres êtres.

Ces scribouillards font de la littérature à peu près comme certains malheureux *font*, suivant l'expression médicale, de la paralysie générale. Ce sont des malades. Leurs œuvres sont les sanies des ulcères d'une imagination morbide. Si c'est en eux qu'est le mal, il ne dépend pas que d'eux de guérir. Cela diminue l'importance qu'ils se confèrent ; mais leur responsabilité en est bien atténuée.

G. DEHERME.

---

## PARASITES ET JURISTES

---

Eh bien, non ; Je m'insurge à la fin ! Voici deux ou trois fois, pour le moins, que *la Coopération des Idées* revient à la charge et incrimine l'oiseuse occupation des jeunes gens qui perdent leur meilleur âge à étudier le Droit (1). M. Poincaré — j'entends le plus avocat des deux Illustres de ce nom — *ipsisime dixit* : il préfère un bon commis-voyageur à un étudiant légiste. Je ne dédaigne point les apophtegmes de M. Poincaré. Il forme, avec M. Paul Deschanel et M. Léon Bourgeois, l'aréopage philosophe de la République courante. Et, dans notre pays d'aveugles où les borgnes méritent d'être présidents, il ne faut pas se montrer trop difficile sur les lumières qui prétendent nous guider, quand même elles ne seraient que des lanternes sourdes. M. Léon Bourgeois a

(1) 1<sup>er</sup> juillet 1910, p. 22 ; 1<sup>er</sup> avril 1911, p. 207.

inventé la « solidarité », qui est « une bêtise » encore plus sûrement que la République conservatrice, suivant l'axiome de J.-J. Weiss. M. Deschanel n'a rien inventé du tout. Mais M. Poincaré inventera peut-être quelque chose, et c'est pourquoi l'opinion lui fait grand crédit. Donc, je sais que, à son estime, je serais un personnage infiniment plus recommandable, si j'étais commis-voyageur en faïences ou en quincaillerie, qu'en restant un humble docteur-en-Droit. Je travaillerais à la gloire de Corneille et au prestige de la Tour Eiffel, jusque chez les Fuégiens et les Kamtchadales, en leur vendant des porcelaines à tous usages ou des cadenas à toutes sûretés. Mon patron aurait une plus belle auto; ses ouvriers, payés à l'américaine, pourraient, chaque soir, se promener en bourgeois cossus, chaussés d'escarpins vernis, étalant de vigoureuses chaînes d'or sur leur gilet à la mode, donnant le bras à leurs femmes entravées et juponnées de soie. Ce serait un beau spectacle, si beau que j'aime encore mieux le rêver que contribuer à sa réalisation pour ne pas encourir de déconvenue. Je fais du commis-voyage dans mon fauteuil. Et, somme toute, je continue à m'occuper de mes affaires, ne voyant pas bien pourquoi je sacrifierais mon agrément à celui de mon prochain, me fût-il encore plus proche qu'il ne me paraît.

Et, justement, pour m'occuper de mes petites affaires, l'étude du Droit ne m'a de rien moins été qu'inutile. Je ne félicite pas les professeurs de Droit s'ils en sont encore à ne pas connaître la portée de ce qu'ils enseignent (1). Ils semblent croire — et les irréfléchis du public sont de leur avis — que l'étude du Droit

(1) L'incompréhension du public à l'égard du Droit est vraiment formidable. « Il n'est pas », écrit M. Lavisse, « de propos

ne sert qu'à fabriquer des basochiens. J'oserai leur faire observer qu'elle fabrique aussi de la contre-basochie, si je puis m'exprimer de la sorte. Pas n'est besoin de devenir juge, avoué, notaire, ou même clerc d'huissier, pour utiliser le Droit. Industriel, négociant — j'en sais des exemples — propriétaire, ou même simple citoyen tout court, il n'est personne que la loi n'entoure, n'assiège, n'agrippe de cent et une façons, contrelesquelles on n'a pas trop de savoir ni de dialectique pour se défendre. — Il y a les gens de loi professionnels, m'objecterez-vous. — Certes ; mais, si l'avocat prépare le travail du juge, un citoyen instruit, sachant comprendre et régler ses affaires, ne le préparera pas moins utilement pour l'avocat ou le notaire, toujours absorbés par la multitude de leurs dossiers, ne pouvant, dès lors, accorder à chacun d'eux qu'une attention restreinte. Joignez que nous vivons en démocratie ; que nous devons tenir tête à toutes les administrations, si même le suffrage universel ne nous charge de ses intérêts. J'en parle d'après une expérience que j'ai chèrement achetée. Tous ces fonctionnaires, rogues et consits en dignité partent du

plus révolutionnaire que celui que tint Boileau pour justifier sa répugnance à étudier le Droit : « La raison que l'on cultive dans cette étude », disait-il, « n'est pas la raison humaine et celle qu'on appelle le *bon sens*, mais une raison particulière fondée sur une multitude de lois qui se contredisent les unes les autres. » — Tous les journaux ont reproduit complaisamment ce passage, à l'occasion de la conférence de M. Bellesort sur ce poète, le 16 mars dernier, à l'hôtel de la *Revue française*. Donc, Boileau, qui touchait par sa famille au monde du Palais, déraisonnait là-dessus comme le plus ingénu des coquebains ! Il ignorait que, si l'on jetait demain toutes les lois au feu, elles renaîtraient après demain identiques dans leurs grandes lignes, parce qu'elles répondent aux conditions nécessaires des sociétés humaines et que l'expérience a lentement dégagé leurs principes essentiels, auxquels la nature nous ramènera toujours de gré ou de force.

principe fameux que « nul n'aura d'esprit, sauf eux et leurs amis ». Il n'est bourde qu'ils ne vous content, rouerie malveillante qu'ils n'imaginent, friponnerie qu'ils ne perpètrent, s'ils croient pouvoir sauver la face ; et ce n'est qu'à force de camoufflets qu'on les remet au pas. Or, on n'intervient pas seulement pour soi, mais pour ses parents, pour ses amis, pour sa clientèle — au sens romain du mot — d'humbles et de pauvres, ouvriers ou paysans dont on surveille les affaires. Ce n'est pas pour rien que, à Rome, tout patricien devait être à la fois militaire et jurisconsulte. Le malheur a été que le seigneur, au moyen âge, n'a gardé pour lui que le service des armes, oubliant que le service des plaids lui incombait au même titre. Chez les Anglais, toutefois, il en allait un peu différemment : au XV<sup>e</sup> siècle, il n'y avait pas moins de quatre mille gentilshommes à étudier le Droit dans les écoles de Londres ; et l'illustre Sir John Falstaff — le vrai, non pas la vieille outre pansue que nous montre Shakespeare — s'entendait aussi bien à malmener un adversaire à coups de procédure qu'à coups d'épée.

En vérité, faites votre examen de conscience, bon lecteur. Vous êtes, comme tout le monde, bachelier ès lettres et ès sciences, licencié-en-Droit par dessus le marché. Quelle étude vous aida le mieux dans la vie ? Combien de fois, dans l'ordinaire de l'existence, avez-vous eu à résoudre une équation du second degré, ou à consulter votre table de logarithmes ? Je ne parle pas de votre géométrie analytique ou descriptive ; un peu de planimétrie et de cubage vous aura largement suffi. De quoi vous ont servi votre Corneille et votre Racine, voire votre Victor Hugo ? Vous les laissez dormir sur les hauts rayons de votre

bibliothèque. Mais vos livres de Droit, vous les gardez sous la main ; et c'est l'École de Droit qui vous apprend à les lire. Voici une fermière qui vient vous consulter pour la succession de son mari ; le notaire lui a dit telles ou telles choses : vous relevez doucement, ici ou là, une erreur du notaire, et le brave tabellion reconnaît qu'il s'est trompé. Puis, c'est un contrat d'assurance à conclure, dont vous causez avec un ami, et vous lui montrez que son propre contrat à lui renferme des clauses dangereuses ; sur quoi, l'ami, un homme de loi pourtant, se récrie en s'apercevant qu'il n'y avait pas songé. C'est encore une question de contrat de mariage, une difficulté de succession à régler en famille, un simple bail à passer, un marché à conclure, ou peut-être une dispute de vicinalité à débattre avec un conseil municipal. En vérité, le Droit est un complément naturel d'éducation virile.

D'ailleurs, si vous y tenez, regardez les programmes des Écoles commerciales affichés sur les murs officiels, avec leurs cours nombreux de législation diverse ; je mets en fait qu'un jeune homme, muni d'une bonne éducation secondaire, ayant fait son Droit, peut apprendre en quelques semaines tout l'essentiel de ces programmes qu'il n'avait pas rencontré durant ses études précédentes, et qu'il aura cependant une étendue d'esprit très supérieure à celle de ses concurrents, supériorité qui se traduira bientôt, après quelques mois de pratique. Il n'a, très probablement, qu'à vouloir pour devenir aussi serviable que vous le souhaitez, suivant les directions qu'il vous plaira de lui donner. La preuve en est que, chaque jour, devant les tribunaux, ce sont des juristes qui représentent le commerce, l'industrie, la finance, s'assimilant avec une extrême

souplesse d'intelligence les litiges les plus spécifiques et circonstanciés. Ils feraient aussi bien leur carrière de ces mêmes affaires, en s'y consacrant uniquement.

Je soupçonne que, dans cette campagne contre l'étude du Droit, se dissimule — sans que les fauteurs peut-être en aient conscience — le désir de diminuer, de limiter, la résistance de citoyens éclairés contre le jacobinisme envahissant. Enseigner le Droit sommairement à tout le monde, aux primaires, aux jeunes filles, pour leur inspirer l'admiration de notre outillage légal, on l'accorde et le désire ; mais permettre aux jeunes gens de creuser les codes en spécialistes pour en découvrir le fort et le faible, et pour s'en servir ensuite contre l'administration taquine aux ordres du Pouvoir : non. — Il faudra voir si ce calcul réussira.

Mais, à conseil, conseil et demi. Si M. Poincaré et ses congénères désirent voir la France se développer en richesse et prospérité commerciale, cela dépend d'eux plus que de nous. Qu'ils sachent acquérir un peu plus de caractère ; qu'ils tiennent tête aux bouleversements fiscaux ; qu'ils s'occupent à rassurer les intérêts. Ni les hommes ni les capitaux ne manqueront au pays. Si tel industriel d'aujourd'hui ne développe pas ses affaires, ce n'est point parce qu'il a fait son Droit, c'est parce qu'il n'est pas sûr du lendemain.

Le meilleur service que les pontifes et les prophètes de l'intellectualisme puissent nous rendre serait de nous laisser tranquilles. Nous payons amplement le droit à la « paix chez soi », par nos lourds impôts et notre long service militaire. Encore convient-il que nous l'ayions et que l'on ne vienne pas à tout propos nous morigéner sur des questions où nous ne sommes pas embarrassés de nous conduire.

« C'est très amusant », dit une femme du monde diplomatique, « d'entendre raconter une histoire que l'on connaît par des gens qui ne la connaissent pas. » — Oui ; mais il est plus agaçant encore qu'amusant, de recevoir des leçons dans ses propres affaires, venant de gens qui n'en comprennent pas le premier mot.

PAPINIUS.

---

## Revue des Opinions, des Faits et des Idées

---

### LA FIN D'UN MONDE

Il y a quinze jours, les principaux journaux de la Riviera publiaient cette annonce dont nous respectons la disposition typographique :

COMMISSAIRES-PRISEURS DE NICE

LIT ROYAL A BALDAQUIN

M<sup>e</sup> Courchet, commissaire-priseur, et M<sup>e</sup> Descamps, expert assermenté des tribunaux de la Seine et de Bordeaux, informent Messieurs les amateurs et directeurs de Musée, que l'exposition du *Lit royal de Charles-Quint* sera ouverte, toute la journée, lundi et mardi 3 et 4 avril et le mercredi 5 avril, le matin. La vente aux enchères publiques à la requête de Mme la Princesse Louise de [Belgique] étant fixée au mercredi 5 avril, à 2 heures et demie.

*Le carrosse royal en Saxe ne figurera pas à l'Exposition, étant racheté par un membre de la famille.*

L'épée d'honneur, l'épée aux armes de Sa Majesté le Roi de Portugal, le surtout de table en bronze doré provenant d'un rendez-vous de chasse de Napoléon III,

Empereur des Français, ne seront exposés qu'à partir de lundi 3 avril.

*Sous toutes réserves*, la vente comprendra *probablement* un dossier de *cinquante lettres autographes* de Son Altesse Impériale la Princesse Zénaïde Bonaparte, nièce de Napoléon I<sup>er</sup> (sous couverture fermée), relatives à son divorce avec le Prince de Canino.

#### LA BONNE RÉPONSE

De l'Humanité :

« La Chambre de Commerce de Reims, se faisant l'interprète des patrons verriers, adressait, il y a quelques semaines, au bureau de la Chambre une protestation contre le vote par la Commission du travail d'une proposition de loi interdisant le travail de nuit des enfants de moins de 18 ans et l'envoyait au citoyen Jules Guesde. Elle lui demandait de ne pas s'opposer au travail de nuit des enfants, « dans « l'intérêt de l'industrie verrière... » Le citoyen Jules Guesde a répondu par la lettre suivante :

« A Messieurs Charbonneaux et C<sup>ie</sup>, Verreries de Reims (Reims).

« MESSIEURS,

« Je reçois, en même temps que votre lettre, la délibération de la Chambre de commerce de Reims contre la proposition de loi de M. Lemire, que je n'ai pas peu contribué à faire adopter par la Commission du Travail, et qui tend à interdire le travail de nuit des enfants au-dessous de 18 ans dans les usines à feu continu.

« Je ne vous dirai pas que vos arguments m'aient convaincu et rallié au maintien de cet *abattoir infan-*



*tile*; mais puisque vous et vos collègues de la Chambre de commerce jugez sa suppression incompatible avec les nécessités industrielles, me voici prêt — sur votre demande formelle — à déposer une contre-proposition ainsi conçue :

« ARTICLE UNIQUE. — Le travail de nuit des enfants de 12 à 18 ans est et demeure autorisé *dans toutes les usines à feu continu où les industriels (patrons et actionnaires) auront donné l'exemple en versant leurs propres enfants dans les équipes nocturnes.*

« En attendant votre réponse, je vous adresse mes salutations.

« JULES GUESDE, député du Nord. »

PAR TOUS.

---

## Les Livres qui font penser

---

**Sonnets-Médallons du dix-neuvième siècle** ornés de quatre-vingt-dix portraits authentiques et de douze fleurons originaux, par EDMOND LAFOREST (Librairie Fischbacher, 33, rue de Seine, Paris). — Parmi les écrivains de notre époque, il n'en est pas un seul qui soit digne de plus d'estime que Georges Barral, parce qu'il n'en est pas un seul qui ait plus de désintéressement, plus de générosité, plus d'enthousiasme, plus de patriotisme, et qui porte à un égal degré l'ensemble des meilleures qualités françaises.

Il a entrepris depuis un certain nombre d'années, exactement depuis 1897, une œuvre admirable, et il l'a menée avec une conscience, un tact, un goût, dont on ne saurait trop le féliciter. C'est chose presque inutile de dire ici en quoi elle consiste, le monde littéraire de tous les pays civilisés sachant actuellement ce qu'elle est et ce qu'elle vaut.

Lui, dont le haut esprit est apte (il l'a montré) aux tâches les plus originalement personnelles, il s'est assigné le rôle, modeste en apparence, mais en réalité très glorieux,

de faire connaître partout, et notamment en France, où ils étaient à peu près ignorés avant lui. les grands talents de poètes ayant écrit en français, quoique appartenant à des nations autres que la France, par exemple à la Belgique, à la Suisse, aux Antilles, à la République d'Haïti, à la Russie.

En tête des seize recueils de poésies publiés par lui jusqu'à présent, dans sa *Collection des poètes français de l'étranger*, et dont quelques-uns : *le Cerisier fleuri* et *le Prométhée* d'Iwan Gilkin, *la Cithare* de Valère Gille ont été couronnés par l'Académie française, Georges Barral a mis un *Appel au public*, dans lequel il a présenté l'auteur en termes excellents et sans rien omettre de ce qui peut intéresser. Ces sortes de préfaces, toutes remplies de souvenirs littéraires, d'aperçus justes et piquants, de renseignements exacts, sont un régal pour l'esprit.

Nous venons de lire le quinzième appel relatif au poète haïtien Edmond Laforest et à ses *Sonnets-Médailles*, et nous avons trouvé à cette lecture un bien vif plaisir. Quant aux sonnets eux-mêmes, ce sont de véritables bijoux. Il y en a quatre-vingt-dix consacrés à autant de grands hommes du siècle dernier et de tous les pays avec, en vis-à-vis, les portraits de ces grands hommes, parmi lesquels on peut regretter de ne pas voir figurer Auguste Comte. C'en était un qu'il ne fallait pas omettre, à cause de l'influence prodigieuse qu'il a exercée, qu'il exerce encore, et qu'il exercera de plus en plus, sur le développement de la civilisation dans les cinq parties du monde. Il eût certes remplacé très avantageusement dans la galerie des quatre-vingt-dix le malfaisant penseur Nietzsche dont l'action sur l'intellectualité contemporaine a été si déplorable. Ce sera probablement pour un autre recueil, et ce qui nous donne lieu de l'espérer c'est que l'auteur lui-même nous avertit, dans une notice autobiographique, de l'intention qu'il avait et qu'il n'a pas réalisée de célébrer Auguste Comte. Bien plus, il nous y cite un quatrain et un tercet du sonnet ébauché en l'honneur du fondateur de la méthode positiviste, quatrain et tercet qui, d'ailleurs, ne nous semblent pas répondre à ce qu'il est permis d'attendre pour Comte et de la part de M. Laforest.

Le recueil se termine par onze sonnets en l'honneur de Jésus, dont la gigantesque et douce figure a été mise à part et au dessus des précédentes, comme il convenait.

Il faut lire les lignes qu'en dehors de sa préface M. Georges Barral a consacrées à nous faire connaître les « sources des portraits » pour apprécier la probité artistique qu'il a apportée, comme éditeur, à faire ses choix.

Nous croyons avec lui que l'admiration du public ira aux *Sonnets-Médailles du dix-neuvième siècle*.

EDMOND THIAUDIÈRE.

**Visions d'Égypte**, par le docteur A. LE DENTU, 3 fr. 50 (Perrin, éd. 35, quai des Grands-Augustins). — Notes d'un promeneur, mais d'un promeneur très sagace, d'une culture raffinée, écrivain, artiste, savant, philosophe, d'une curiosité intelligemment ouverte à tout: aux vieilles pierres qui racontent un passé prestigieux, aux mythes qui, non moins que les monuments, éclairent l'âme lointaine d'une antique civilisation; à la nature toujours jeune, aux choses du présent, aux gens côtoyés... Et notes transcrites avec une complète sincérité, le parti pris honnête de nous instruire en revisant ses propres impressions, de faire partager ses joies, ses émotions, — non de nous étonner.

C'est Héliopolis, les Pyramides et le grand Sphinx de Giseh, Memphis, Assiout, Karnak et ses trésors archéologiques, Louxor, Philæ, etc. C'est la splendeur des couchers de soleil, la féerie éclatante des couleurs, une fertilité prodigieuse contrastant avec la stérilité impressionnante du désert, le Nil, père de ces civilisations mortes, et toujours fécondant... C'est aussi la civilisation musulmane qui s'épuise lentement, tristement, avec ses mosquées, ses tombeaux... C'est enfin l'Égypte moderne, ses chemins de fer, ses théâtres, ses usines, ses hôtels, le canal de Suez. la civilisation occidentale avec les grandeurs de son génie et les méfaits que favorise son anarchie...

Avec un légitime orgueil, le docteur Le Dentu constate que, là encore, les grandeurs sont dues aux Français (canal de Suez) et les méfaits aux autres. Lisez ceci :

« Il y avait une fois une île qui s'appelait Philæ. Cette île était située au-dessus de la première cataracte, et c'est

en commandait l'entrée. Les sables transportés par les vents et le limon du Nil, déposés entre d'énormes blocs de rochers, avaient mis des siècles à la constituer. Parmi des groupes de palmiers et des verdure de diverses sortes éparpillés sur les points fertiles du sol, des pharaons des dernières dynasties et plusieurs empereurs romains s'étaient plu à lui faire une parure de sanctuaires. Après le temple de Nektanébo s'éleva celui qui fut consacré à la déesse Isis, avec son pylône, la double colonnade de son vestibule et l'exquise décoration de son hypostyle. Plus tard, le petit sanctuaire né d'un caprice de Tibère découpa sur le ciel, en lignes harmonieuses, ses gracieuses colonnes et ses délicates architraves.

« La bonne Isis, à qui l'Égypte était redevable de tant de bienfaits, régnait en souveraine incontestée sur cette île enchantée. La terre en était sacrée, et le Nil, divinisé depuis les temps primitifs en la personne d'Osiris, frère et époux de la déesse aimée, en caressait amoureusement les bords...

« Aux pèlerins d'Isis avaient succédé les pèlerins de l'art et des ruines, et cela aurait pu se prolonger longtemps dans les mêmes conditions, avec la conservation indéfinie du célèbre décor, si je ne sais quel barbare utilitarisme n'avait trouvé, à l'encontre de l'opinion universelle, que le culte de ces choses dépourvues d'intérêt pratique était affaire de sensiblerie conventionnelle.

« Donc un jour, jour néfaste, la destruction systématique de ces pylônes, de ces colonnades, de ces peintures fut envisagée comme une condition indispensable pour l'accroissement de la prospérité générale du pays. La mort de Philæ fut décrétée, et comme moyen d'exécution de la sentence, on choisit l'eau.

« Il y avait une fois une île qui s'appelait Philæ. Avant qu'il soit longtemps elle aura disparu avec tout ce qui en ornait le sol béni. Les yeux désolés des voyageurs la chercheront et ne la trouveront plus !...

« ... Au loin les sanctuaires se montrent, puis se précisent. Les pylônes du grave temple dominant encore de haut la surface liquide. Leurs quatre tours semblent tourner les unes autour des autres, à mesure que nous avan-

çons. Des élégantes colonnes du vestibule en contrebas submergées presque en entier, les chapiteaux ne surmontent plus qu'une faible hauteur de fût. Pour eux la menace de l'eau est toute proche. Ensuite, c'est le gracieux kiosque de Tibère, comme suspendu dans un mélancolique isolement, au-dessus du miroir où se reflète sa détresse.

« Après avoir contourné ce qui fut l'entrée, la barque accoste à une plate-forme pavée de grandes dalles que les infiltrations ont disjointes. Des planches forment passerelle pour permettre de pénétrer dans l'hypostyle. Là, une surprise nous attend qui redouble nos regrets. Parmi des plaques noirâtres d'humidité montante, des peintures ont su garder toute la vivacité, toute l'harmonie exquise de leurs tons. On y retrouve toutes les délicatesses déjà admirées à Dendérah et dans les tombes royales.

« Les Anglais, gênés, gardent un silence de honte ; les Américains déplorent et s'agitent. Les Latins, Mexicains et Français, l'Autrichien sympathique, vibrent d'émotion contenue. La jeune Parisienne, notre compagne du bord, a des larmes aux yeux. Des épithètes sévères à l'adresse des auteurs du méfait, du crime, dit-on même, se croisent dans l'air. Pas une voix n'ose s'élever pour les défendre...

« Toute exagération de sensiblerie mise à part, il est bien permis d'affirmer qu'ils [les ingénieurs anglais] n'avaient pas le droit de jeter un défi aussi dédaigneux au goût artistique universel, à l'admiration émue de tous les voyageurs pour ce site à la fois gracieux et sévère, unique en Égypte. En dépit de toutes les raisons d'ordre économique, fondées ou spécieuses, par lesquelles on a voulu légitimer la création de ce barrage, je garde au fond de mon cœur de Français cette croyance que des ingénieurs français auraient pu sauver Philæ, tout en sauvegardant les intérêts de l'Égypte agricole...

« Un bruit s'est répandu, d'après lequel des sels mêlés au sol et aux sables, dans les régions submergées, seraient peu à peu dissous par les eaux élevées au-dessus de leur niveau normal, et exerceraient une action délétère sur toutes les cultures en général, sur les cultures cotonnières spécialement. Alors, si ce bruit était fondé, ce travail gigantesque, ces millions prodigués, Philæ noyée, ses monu-

ments détruits, tout cela, par une cruelle ironie du destin, se retournerait contre ceux qui en ont assumé la grave initiative, et contre ceux qui comptaient en tirer un large profit!»

Et l'on se surprend à souhaiter que la catastrophe se produise et qu'enfin soient châtiés, à leur seul endroit sensible, l'insatiable mercantilisme britannique et ses incorrigibles vandales.

**Le Problème de l'éducation**, par MAURICE LEGENDRE, 3 fr. 50 (Bloud, éd., 7, place Saint-Sulpice). — C'est le problème des problèmes. « La mission de l'éducateur, dit l'auteur, plus difficile et plus décisive dans ses commencements, est de former une société qui comprenne avec nous ceux qui nous ont précédés et ceux qui nous suivront; il doit sauver le plus possible d'autrefois, réaliser le plus possible de demain. Les *défunts* ne nous ont pas seulement précédés dans la mort: dans l'ensemble, ils ont vécu et ils sont morts *pour* nous; le respect glacé que nous leur accordons, surtout par terreur de la mort, ne suffit pas; ils ont droit à notre affection; et cette affection aussi, qui se prodigue, si aveuglément parfois, à nos descendants immédiats, mais qui est trop débile pour s'étendre réellement à ceux qui ne sont pas encore, — même plus clairvoyante et plus vigoureuse, ne serait pas assez sainte, s'il ne s'y joignait le respect. Or, c'est une tâche bien délicate de concilier ce que nous devons à l'avenir et ce que nous devons au passé, quoi qu'il soit vraiment impossible de trahir l'un sans trahir l'autre. Ceux qui, sincèrement, cherchent une telle conciliation, ne peuvent croupir dans cette impartialité qui consiste à capituler devant les égoïsmes contemporains, non peut-être parce qu'ils sont des égoïsmes, mais parce qu'ils sont contemporains et comme tels plus redoutables que des maux qu'on ne verra pas. Ce débat philosophique est, et doit être, gravement passionné; et son actualité urgente n'est pas moins sensible aujourd'hui dans l'ordre de la pensée que dans l'ordre de l'action. »

Ne soyons pas surpris de ce positivisme, l'auteur s'est proposé de faire œuvre de philosophie positive. Aussi cite-t-il Auguste Comte, qui ne saurait être confondu, « même

dans une élite ». Mais comment ? « Auguste Comte, écrit-il, crut que le positivisme allait dépasser la métaphysique, comme la métaphysique avait, selon lui, dépassé la théologie. Son effort admirable, les données scientifiques qu'il a vulgarisées, cette immense matière remuée par lui, et prête après lui à être organisée, tout ce positivisme, à mesure que l'érosion en a mieux dégagé le granit, a offert un fondement nouveau à une métaphysique qui, elle-même, s'épanouira en une théologie : tel le réseau noir des branches de la forêt d'hiver attend la frondaison qui fera d'elles une voûte de cathédrale. » On reste confondu d'une telle incompréhension. C'est à se demander si M. Legendre connaît du comtisme plus que ce qu'on en apprend dans les manuels ou qu'on en saurait enseigner quand on est professeur de philosophie.

L'ouvrage est divisé en deux parties : 1<sup>o</sup> les enfances ; 2<sup>o</sup> les humanités. Dans la première, il montre que l'enfance est « éducatrice » des parents, de l'humanité. Il note avec finesse les « premières créations du cœur », les « premières révélations ». Le monde de l'enfant, c'est la famille. « La famille doit et la famille seule peut commencer l'éducation qui fera de l'enfant un homme libre. La famille est moralement, plus encore que physiquement, nécessaire à l'enfant ; il n'y a pas de couveuses artificielles pour développer dans son âme les notions qui, en somme, sont le tout de l'homme. Mais, comme le rôle essentiel de la famille est un rôle moral, il importe qu'elle soit réellement une personne morale : tout ce qui contribue à la dissoudre ou à la matérialiser est un crime de lèse-enfance. » On ne saurait mieux dire. La famille doit être « l'école des plus grands sentiments ». Les parents les plus éloignés ont un rôle dans cette œuvre de la formation d'une âme. Surtout les vieillards, plus près des enfants. Vieillards et enfants « se ressemblent un peu, mais surtout ils se comprennent ».

La famille apprend à vivre pour autrui. « La vie en famille donne un sens concret à ce mot : l'amour du prochain. Faute d'avoir appris dans la famille que l'affection naît et se nourrit de sacrifices et de bienfaits mutuels, humbles presque toujours, mais répétés et inépuisables,

nous ne recherchons que les affections théoriques, éloquantes et théâtrales. » Il n'est de bonheur, il n'est d'ordre que pour et par le dévouement.

Mais la pédagogie s'achève avec l'enfance. L'instruction commence. Prenons garde, alors, de défaire au lieu de compléter. L'instruction n'est jamais qu'un autre moyen de l'éducation, et la sagesse positiviste nous recommande de ne pas subordonner le but au moyen. C'est aussi le sentiment de l'auteur. Le cœur vaut plus que le cerveau. Une grande intelligence sans dévouement est une monstruosité. Les purs intellectuels sont des « parasites moraux ». « Le vieil évêque d'Orléans, Théodulf, qui travailla sous l'empereur Charlemagne à propager la noble culture chrétienne, rappelait un jour à ses collaborateurs la belle parole du prophète Daniel : « Ceux qui auront été savants brillent comme les feux du firmament, et ceux qui en auront instruit plusieurs dans les voies de la justice luiront comme des étoiles dans toute l'éternité. »

Mais M. Legendre est un universitaire. Il trouve des vertus aux « cloîtres scolastiques », et il n'imagine point que nous puissions nous passer de « l'institution abrutissante et corruptrice » (A. Comte) qu'est l'Université. Cependant, il reconnaît que « ni l'Université napoléonienne, ni la loi Falloux, ni les lois Ferry n'ont restauré l'unanimité française ». C'est qu'il y faut ce que ne peut avoir l'Université : une doctrine indépendante. Entendons-le même pour l'instruction. « Ce n'est pas dans des programmes, mais bien dans une âme d'homme que peuvent s'associer harmonieusement les matières diverses qui composent la culture classique. »

Les écoles, collèges et lycées se substituent à la famille, et, par là, ils contribuent à la dissoudre. C'est dire qu'ils vont contre une saine éducation. Seraient-ils d'une supériorité incontestable pour répandre l'instruction qu'ils n'en devraient pas moins être condamnés.

Sans doute, si le maître suivait ses élèves jusqu'au terme de leurs études, comme le propose l'auteur, le professeur ne pourrait que s'humaniser, ou atténuerait ainsi, autant qu'il est possible, le desséchant spécialisme enseignant, livresque. On suppléerait en quelque sorte la famille. Mais



ce n'est pas à la suppléer qu'il faut viser, c'est à ce qu'elle n'ait pas besoin de l'être. Et pour cela, il faut lui restituer toutes ses forces, lui donner tout son développement, — et sans ménagement pour l'Université, pour le jacobinisme, pour l'étatisme. Il faut ranimer toutes les forces sociales.

La famille seule peut élever l'enfant, — et son cerveau comme son cœur. Là se forment vraiment l'âme et le corps. L'enfant n'apprend bien que par le cœur. Enseigner comme il faut ne saurait être un métier. L'auteur le dit bien : les couveuses artificielles de l'esprit, si ingénieuses soient-elles, ne valent pas mieux, à l'ordinaire, que les couveuses artificielles du corps.

Tout ce que dit M. Legendre sur l'influence morale de la femme au foyer est fort juste, et du meilleur esprit positif. Mais il termine par une profession de foi théologisme. Si c'est outrepasser son sujet, c'est répondre aux questions suprêmes par la seule réponse raisonnable. Mais est-il nécessaire de se poser ces questions ? Devant les difficultés du théologisme qui nous apparaissent de plus en plus, n'est-il pas plus sage de se récuser humblement ?

Un tel ouvrage suggère bien d'autres réflexions. Il faut se limiter. Aussi bien, feu Gréard l'avait dit : « On n'analyse pas plus un traité de pédagogie qu'un traité de morale pratique. » Et ce livre intéressant est l'un et l'autre.

**Le Travail de nuit des enfants**, par GEORGES DE LACOSTE, o fr. 50 (E. Cornély, éd., 101, rue de Vaugirard). — M. l'abbé Lemire, qui heureusement ne fait pas toujours de la politique, a déposé à la Chambre, l'année dernière, un projet de loi visant à la suppression du travail de nuit des enfants. Oui, notre anarchie permet encore, et la loi ne s'y oppose pas, le travail de nuit des enfants dans les huit grandes industries groupées sous le nom d'« usines à feu continu ». Légalement, 11.688 enfants de 13 à 18 ans, en réalité beaucoup plus, et souvent d'un âge moindre, sont sacrifiés ainsi. Et les neuf dixièmes, soit 10.357 sont jetés dans l'enfer des hauts fourneaux et des verreries. « Dans la verrerie, dit l'auteur, le nombre des accidents, et accidents graves, atteignant les enfants est énorme. Quant à la métallurgie, sur un total général de 141.250 accidents

survenus en 1907 à des enfants de moins de dix-huit ans, la statistique accuse, pour elle toute seule, le chiffre monstrueux de 32.051, soit, en moyenne, un peu plus de un accident sur quatre. »

Aucune nécessité économique ne saurait justifier l'assassinat des enfants. Mais il n'y a même pas cette apparence de prétexte. M. G. de Lacoste nous montre bien que le travail de nuit des enfants n'est pas indispensable, ni même très utile. Il ne s'agit que de restreindre les frais généraux, — et donc des bénéfices plus ou moins grands de l'exploitation.

Dans la verrerie, le chiffre de la mortalité infantile est beaucoup plus élevé que la moyenne. « Quant aux conséquences du travail de nuit pour le moral des enfants, dit excellemment l'auteur, je crois qu'elles sont désastreuses. Qu'on se représente la cour plus ou moins obscure où, pendant les repos, tous viennent, pêle-mêle, se délasser, et qu'on imagine ce qui s'y dit et s'y fait ! Tout cela au plus grand détriment de la société, qui n'a plus grand'chose à attendre de ces jeunes gens physiquement ruinés et moralement affaiblis. Ceux-ci sont devenus des déchets, et l'on n'a même pas le droit de dire que ces déchets sont inoffensifs. — Tel est le résultat du travail de nuit des enfants. »

Depuis un an (février 1910), le travail de nuit des femmes est interdit. C'est bien. « Un ouvrier a raconté que ceux de ses enfants qu'il a eus pendant que sa femme travaillait la nuit sont venus au monde mort-nés ou sont morts presque tous à un ou deux ans. Il a ajouté que, depuis que sa femme avait renoncé au travail de nuit, ses enfants vivaient. » De même, il faut donc interdire complètement le travail de nuit des enfants. C'est le vœu adopté par l'*Association française pour la protection légale des travailleurs*, dans sa séance du 15 juin 1910 : « Considérant que le travail de nuit des enfants dans les usines à feu continu est universellement regardé comme un mal et un danger ; — que, même limité de toutes façons, il entraîne des abus scandaleux qu'aucune inspection ne peut réprimer ; que, d'autre part, toutes les difficultés signalées, au point de vue technique ou économique, peuvent être réso-

lues ; — que ce serait l'honneur de la France de supprimer radicalement ce travail dangereux et inhumain et de préparer ainsi une législation internationale — *l'Association française pour la protection légale des travailleurs* demande au Parlement de voter sans retard la proposition de la loi déposée par M. Lemire le 18 février 1910, et reprise par lui le 9 juin de la même année. » Sans doute, l'intervention étatique a de graves inconvénients. Mais dans le désordre où la société française achève de se décomposer, on n'a pas le choix.

Et plus tard, quand nous nous déciderons à revenir définitivement à l'ordre, on exigera plus encore : l'abolition de tout travail, de jour et de nuit, des enfants et des femmes. Mais il y faudra une force plus souple et bien plus efficace que la loi. C'est-à-dire un pouvoir spirituel animant une formidable organisation ouvrière.

**Les Grèves de floteurs sur l'Yonne aux dix-huitième et dix-neuvième siècles**, par PAUL CORNU, 1 franc (*Les Cahiers du Centre*, 16, boulevard Chambonnet, Moulins). — « Vers le milieu du seizième siècle, les marchands de bois de Paris, en quête de combustible pour la capitale grandissante, imaginèrent d'utiliser les flots de l'Yonne et de la Seine pour transporter directement, sans se servir de bateaux, les bois dont ils trouvaient les vastes forêts du Morvan abondamment fournies. Moins d'un siècle après, ce système de transport — le flottage — avait reçu sa forme définitive. » Mais il n'y avait là aucune tradition corporative. Des conflits éclatèrent nécessairement. Quand le travail se désorganise, c'est la guerre qui s'organise. Dès la fin du dix-septième siècle, les évêques de Nevers dénoncent dans leurs mandements : « les forgerons, charbonniers et fendeurs qui font des serments avec certaines cérémonies... par lesquels ils s'obligent à maltraiter tous ceux qui n'exécuteront pas toutes les lois qu'ils s'imposent à eux-mêmes ».

Les coalitions des floteurs en 1709 et 1763 sont déjà bien caractéristiques. « A la faveur de la Révolution, les mouvements ouvriers se succèdent plus fréquemment. La situation économique des floteurs n'est plus la même,

d'ailleurs : les marchands de Paris dominent complètement leur industrie ». Les grèves vont se multiplier et s'aggraver : en 1792, 1825, de 1830 à 1841, en 1850, 1856, 1862, 1865. En 1841, les floteurs avaient tenté de constituer légalement leur syndicat. « Mais l'industrie tout entière était condamnée à une disparition prochaine par le développement des canaux et des chemins de fer. En 1877, le flottage en trains cessait complètement de Clamecy à Cravant, puis en 1880, de Cravant à Auxerre. Il ne subsiste plus que le flottage à bûches perdues, dont l'importance à son tour décroît d'année en année. »

**Discours royalistes**, par JULES LEMAÎTRE, 0 fr. 75 (Nouvelle Librairie Nationale, 85, rue de Rennes). — M. Jules Lemaître est royaliste, et du bon côté de *l'Action française*. Et il revient de loin, se plaît-il à dire, puisqu'il fut républicain. Il savoure cet « état d'âme enivrant » d'être revenu à la vérité politique. « C'est très agréable de sentir qu'on a raison, dit-il ; mais c'est, en outre, très excitant d'avoir raison contre quelque chose. Cela donne du ton. »

La vérité d'hier est une vérité. Mais, non plus qu'aucun royaliste, M. Jules Lemaître ne saurait démontrer que les difficultés pratiques peuvent être surmontées. Nous connaissons les conditions essentielles d'un gouvernement national : continuité, unité, responsabilité, indépendance. « Un organe des intérêts généraux et nationaux, dit Jules Lemaître, oui, cela est nécessaire : mais cet organe ne vaut que s'il dure. Il ne vaut que par l'hérédité. Un consul, cela est dangereux. » L'hérédité ? Oui, certes. Pas l'élection. Pour tenir encore à la sottise électorale, il faut être un sot, du moins en politique, un aigrefin ou un anarchiste. Les « bonnes élections », on sait ce que ça veut dire et que la représentation proportionnelle ne serait « qu'un changement de mensonge ». Perfectionner la peste, c'est la développer, l'aggraver. M. Charles Benoist est terrible.

L'hérédité donc. Mais non pas l'hérédité physiologique qui aboutit à la Régence, à Louis XV, Louis XVI, à la Révolution ; mais l'hérédité sociocratique.

« J'ai vu le rôle de l'argent dans les élections, dit M. Jules

Lemaître, les coulisses du suffrage universel et la cuisine de la démocratie, et comment le système électif, appliqué aux choses de la politique, devait produire mécaniquement, et que c'était cela la République, et qu'elle ne pouvait être autre chose. » Mais si..., elle a pu être, elle peut être autre. Il suffirait de la guérir du suffrage universel et du parlementarisme. La maladie n'est pas le malade. Le système électif est une chose, la République en est une autre. Et elle a cet avantage, à tout le moins, de ne rien mettre au-dessus de l'ordre public, — pas même le dictateur. Les royalistes disent : le roi d'abord. Ce sont des absolutistes. La politique positive ne peut être que relativiste.

**Au Pays des massacres**, par JEAN D'ANNEZAY, 1 franc (Bloud, éd., 7, place Saint-Sulpice). — Il s'agit de la « saignée arménienne de 1909 ». Elle est périodique. Sera-t-elle la dernière ? On n'ose l'espérer. « Si l'Arménien a des qualités de sérieux, d'honnêteté, de travail, il est en général — il y a de nobles exceptions — fort peu sympathique. Race dure de caractère, même pour ses frères, sans générosité, âpre au gain, avare, faisant de l'or tout son idéal ». Elle est cordialement haïe, et elle ne fait rien pour l'être moins. Les Arméniens ne dissimulent pas assez leur intention d'expulser les Turcs. Ils célèbrent la fête du roi des Arméniens. On a joué à Mersine une pièce où l'on voyait les Turcs chassés honteusement du pays par les Arméniens vainqueurs.

C'est Abdul-Hamid qui a donné le signal des derniers massacres. L'auteur fait remarquer qu'ils ont été « considérables numériquement, mais très limités géographiquement ». Qu'est-ce à dire ? Voici, d'après l'auteur : « La Turquie tout entière devait être mise à feu et à sang. Les massacres d'Adana n'étaient qu'un prélude, un amorçage à un massacre général des Européens dans tout l'Empire. Plan diaboliquement machiné, et qui aurait pu, qui aurait dû aboutir ; vaste mouvement réactionnaire et religieux qui confondait dans une même haine et un même anéantissement tous les ennemis du sultan, les chrétiens qu'il détestait et les partisans des idées nouvelles qu'il exécrait plus encore. S'attaquer aux réformateurs seuls, aux

« Jeunes-Turcs » était dangereux, car ils avaient le privilège d'être musulmans et leurs idées prévalaient; s'attaquer aux chrétiens seuls, c'était se mettre les puissances sur les bras; mais les mêler ensemble dans un vaste égorgeement à la faveur d'un double mouvement de réaction contre la Jeune-Turquie et de fanatisme contre les chrétiens, c'était le seul moyen de ressaisir une autorité défaillante. Et pour comble d'habileté, on les aurait accusés de révolte simultanée. »

Le coup d'État fit échouer l'abominable complot. Et l'auteur ajoute: « Quoi qu'on puisse penser de ses théories révolutionnaires et qu'on partage ou non ses idées, il faut reconnaître que c'est le Comité Union et Progrès qui nous a sauvés. C'est lui qui a mandé l'armée de Salonique, qui, avec une énergie, une promptitude, une décision incroyables chez des Orientaux, s'est emparé de tous les rouages administratifs, surtout de ce terrible télégraphe, qui lançait des ordres mortels; et, par un coup d'audace inouï, est sorti victorieux de son duel à mort avec le grand organisateur des massacres, le grand responsable, le grand Assassin. »

**Paix sociale et internationale**, par ÉMILE LEWY, 1 fr. (Giard et Brière, éditeurs, 16, rue Soufflot). — L'entente internationale des ouvriers mineurs, des patrons et des États pour établir une réglementation de la production du charbon est sans doute désirable; mais c'est beaucoup trop en attendre que de croire qu'elle suffira à instaurer définitivement la paix sociale et à nous préserver désormais de la guerre internationale.

**Le Sable d'or**, par HENRY DÉRIEUX, 2 fr. (à *l'Art libre*, Lyon). — Dans un bref préliminaire, l'auteur nous avertit que ces poèmes sont bien plus un hommage à ses maîtres inspireurs, à ses juvéniles admirations, que la voix ingénue de son propre cœur.

Entre mes mains avides d'êtreindre, j'ai pris  
Un peu de ce beau sable indolemment mûri  
Au soleil de la grève.

Il était lourd et tiède,  
Ambré comme l'encens, et j'avais l'âme en fête

Rien que de le sentir, souple et rude à la fois,  
 Grain à grain et bientôt tout entier, dans mes doigts  
 S'égoutter.

Et soudain, au fond de moi, des larmes  
 Germèrent; car c'était vraiment, graves du charme  
 De l'heure incomparable et brève, chauds encor  
 De la chaleur unique de la vie, et d'or  
 Parce qu'ils miraient, comme une prune, elle,  
 Un peu de la grande splendeur universelle;  
 Ces grains fuyant entre mes doigts, c'était vraiment,  
 S'échouant, pour jamais, quelques-uns des instants,  
 C'était insaisissable et sensible pourtant,  
 De ma vie éphémère à la tombe éternelle.

**Pourquoi nous sommes sociaux**, par L. DE CLERMONT-  
 TONNERRE, o fr. 60 (Bloud, éd., 7, place Saint-Sulpice). —

M. le comte Louis de Clermont-Tonnerre ne veut pas être un émigré à l'intérieur. « Car, dit-il, l'heure où nous vivons est féconde : c'est l'heure du travail, l'heure de la vie intense, l'heure des évolutions, des transformations radicales et des gestations douloureuses; en hâtant ces évolutions, en nous faisant les agents de ces transformations, en étant non plus de simples spectateurs mais des acteurs, c'est-à-dire des créateurs, en faisant œuvre positive, nous marquerons en ce temps notre place; mon ambition serait de montrer que loin d'être inaptes à ce rôle, les privilégiés de la naissance et de la vie y sont préparés par leurs traditions, incités par leur amour, stimulés par leur devoir, acculés par leur raison et que leur destinée les y pousse. »

Disons-le : être « social », c'est accepter les devoirs humains, c'est être de l'Humanité, c'est refuser d'être un parasite plus ou moins élégant. Et M. de Clermont-Tonnerre indique les œuvres positives auxquelles il convient de collaborer, dans la mesure de ses forces : « Habitations à bon marché, jardins ouvriers, petite propriété rurale et homestead; cours d'hygiène et de santé, écoles ménagères et enseignement pratique; réglementation du travail, repos hebdomadaire et salaire minimum; organisation de la profession; développement de la prévoyance, éveil de la solidarité et de l'aide mutuelle, assurances contre les divers risques, retraites... » Il faut, évidemment, faire son apprentissage du social; mais en se gardant de ces deux écueils : la philanthropie et l'étatisme. Il n'y a pas de questions

sociales partielles, contrairement à ce que disait ce redondant méridional de Gambetta qui s'imaginait avoir compris quelque chose au positivisme. Toute action vraiment efficace est d'éducation et d'organisation. Je veux dire de reconstitution. Le progrès ne peut être que le développement de l'ordre. On n'améliore une société qu'en l'ordonnant dans son ensemble. Le mal n'est que le désordre. Et l'auteur l'entend bien ainsi quand il dit : « Être social, c'est être éducateur et excitateur d'énergie. » Soit : formateur de synergie.

Et M. de Clermont-Tonnerre le veut. Lisons-le : « Au dixième siècle, écrit Taine du noble, peu importe son extraction : souvent c'est un comte carlovingien, un bénéficiaire du roi, le hardi propriétaire d'une des dernières terres franques. Ici, c'est un évêque guerrier, un vaillant abbé ; ailleurs, un païen converti, un bandit devenu sédentaire, un aventurier qui a prospéré. » Au vingtième siècle, il en est de même : enrôlons tous les privilégiés de fait, ceux qui ont en partage les dons de la naissance, de la fortune, du savoir, de l'intelligence ; tous les riches, ce mot étant pris dans son plus large sens ; nobles possesseurs de terres familiales, maîtres de forges héréditaires, ouvriers devenus patrons, économistes, savants, écrivains, orateurs, poètes ou artistes, tous ceux auxquels une supériorité quelconque donne une parcelle d'ascendant sur leurs frères... : qu'importe leur extraction ? Le noble aujourd'hui, c'est l'éducateur ; c'est celui qui met en valeur le capital concret ou abstrait qu'il a reçu, qui s'en sert pour améliorer l'état matériel et moral de ses frères, qui leur tend une main généreuse pour les aider à gravir d'échelon en échelon ; le noble, c'est le social. Pour faire cet office, il n'a pas besoin d'ancêtres ; il est lui-même un ancêtre, il ne lui faut que du cœur. Trois sentiments intimes l'y stimulent : l'amour, s'il est bon ; le devoir, s'il sait le comprendre ; la raison, s'il veut bien réfléchir ». C'est ainsi qu'il fonde la sympathie.

M. de Clermont-Tonnerre s'en tient là. Catholique, il suppose le catholicisme suffisant. Et ainsi, il néglige la troisième condition de la régénération sociale : la synthèse. Mais s'il ne la négligeait pas, il serait positiviste.



**L'Athéisme, base rationnelle de l'ordre**, par JULES NOËL, 3 fr. 50 (Marcel Rivière, éd., 31, rue Jacob). M. Jules Noël est un disciple de Colins. Il y en a encore. La manie de la certitude, l'obsession de l'absolu, la méconnaissance de toute discipline combinée avec l'infatuation intellectuelle tont des victimes parmi les meilleurs esprits.

Pour Colins, « l'essence de l'humanité est le raisonnement », la raison est souveraine. Et c'est le dilemme et le syllogisme qui tranchent tout. Cela nous ramène loin en arrière.

Le principe du raisonnement sera donc la sensibilité. Entendons par là une unité indépendante de l'organisme. Étant immatérielle, cette sensibilité, cette âme est incréée, éternelle, absolue. Et, disent les colinsiens, « l'athéisme se déduit de ce très simple raisonnement (tous les raisonnements sont simples) : Attribuer à Dieu l'individualité réelle, c'est reconnaître que, chez l'homme, l'âme est matérielle ; et disparaissent alors liberté et morale. Si, au contraire, chez l'homme, l'âme est immatérielle, il possède l'individualité réelle ; Dieu disparaît, ce n'est qu'un être mystique. » Cette indépendance fonde la liberté, et la liberté implique la justice absolue. C'est-à-dire la sanction inévitable qui est « l'harmonie éternelle entre la liberté des actions et la fatalité des événements ».

Par les mêmes procédés syllogistiques, Colins aborde les questions sociales. Il conclut au collectivisme agraire. Depuis la fondation de la sociologie par Auguste Comte, tout cela est sans grande portée.

Au sujet de la dictature positiviste et du syndicalisme organique, courtoisement, M. Jules Noël me reprend. Il l'entend mal. Au sens positiviste, la dictature ne sera pas l'un des deux facteurs de l'ordre, mais seulement un élément politique de l'ordre ; l'organisation corporative ne sera pas l'autre facteur, mais seulement un élément économique de l'ordre général. De même, la famille, le patriciat le sacerdoce, etc... Auguste Comte ne pouvait être aussi simpliste que Colins.

L'ouvrage de M. Jules Noël, écrit, composé et pensé avec intelligence, est un bon et clair résumé du colinisme. Considérons-le comme un excellent P. P. C. de cette uto-

pie surannée. On s'y reportera. Pour revenir décidément au bon sens et nous y maintenir enfin, il convient de ne pas oublier que, s'il n'est pas rigoureusement contenu par des réalités, réglé par des traditions, dirigé par une doctrine vivante, et surtout subordonné au cœur, le fragile cerveau humain peut tout concevoir, tout admettre, froidement, et les plus extravagantes insanités.

**Dictionnaire de sociologie phalanstérienne**, par E. SIBERLING, 15 francs (Marcel Rivière, éd., 31, rue Jacob). — Dans une introduction mélancolique, M. Adolphe Alhaiza nous présente ce livre comme le testament des derniers disciples du grand utopiste. A ce titre, il mérite quelque attention.

Charles Fourier a tenu une grande place dans le chaos des idées dont fut agité le dix-neuvième siècle. De 1830 à 1850 surtout, l'école phalanstérienne rallia des hommes considérables, tant par la situation sociale que par le dévouement et l'intelligence, et qui s'enthousiasmèrent pour les puérilités et les insanités que le « bonhomme Fourier » a répandues dans son œuvre diffuse et confuse avec intempérance. Et le plus stupéfiant, c'est qu'il s'en fallut de peu qu'en 1848 ce succès extraordinaire se transformât en triomphe définitif. Pendant, dans le silence, la sociologie positive s'élaborait.

Charles Fourier manquait de connaissances générales. De plus, il a publié son ouvrage fondamental en 1808 et il est mort en 1837. Il n'a pas connu les travaux d'Auguste Comte. Toute son œuvre est d'intuition, — et par là, elle manifeste parfois, notamment en ce qui concerne la coopération économique, l'organisation de l'association intégrale, presque du génie. Je veux dire un génie désordonné à qui il a manqué d'être cultivé et discipliné.

Le laborieux et honnête travail de M. Siberling nous a pourvu d'un précieux guide des œuvres complètes de Ch. Fourier. M. Alhaiza nous le donne judicieusement comme « la condensation la plus parfaite et fidèle de l'œuvre entière, et notamment de la doctrine sociétaire qui est l'essentiel ».

Et ce n'est pas ennuyeux. Bien qu'il ait pieusement

**Bernard GRASSET, Éditeur**

61, rue des Saints-Pères, 61. — PARIS

---

COLLECTION

## “ LES ÉTUDES CONTEMPORAINES ”

Sous ce titre, la *Librairie Bernard Grasset* commence la publication d'une série d'études sur les milieux littéraires, politiques et sociaux de ce temps. Ces études, confiées à des spécialistes qui apporteront à leur tâche, avec toute la documentation désirable, le plus grand souci d'impartialité, ont pour objet de fixer dès maintenant et le plus exactement possible la physionomie de notre époque. Chaque étude forme un élégant volume de 200 à 250 pages et se vend séparément 2 fr.

A paru dans la collection Les Études Contemporaines :

### **Le CULTE de l'INCOMPÉTENCE**

Par **Émile FAGUET**, de l'Académie Française

Un volume in-16, 240 pages. . . . . 2 fr.

### **La Sorbonne Contemporaine**

Par **Pierre LEGUAY**

---

Vient de paraître dans la collection “ LES ÉTUDES CONTEMPORAINES ”

**Docteur GRASSET**

## **Le Milieu Médical et la Crise Médico-sociale**

Un volume in-18 jésus. . . . . 3 fr. 50

---

VIENT DE PARAÎTRE :

**ÉMILE FAGUET**, de l'Académie Française.

### **COMMENTAIRE DU DISCOURS**

SUR LES

## **PASSIONS DE L'AMOUR**

Un volume in-18 jésus.. . . . 3 fr. 50

# CROÎTRE OU DISPARAÎTRE

Par GEORGES DEHERME

Un volume in-16 de 280 pages. Prix : 3 fr. 50

PERRIN et C<sup>ie</sup>, Éditeurs, 35, quai des Grands-Augustins, PARIS

---

# LA CRISE SOCIALE

Par GEORGES DEHERME

(Troisième édition)

Un volume in-16 de 375 pages. Prix. . . . . 3 fr. 50

BLOUD et C<sup>ie</sup>, Éditeurs, 7, rue Saint-Sulpice, Paris

---

# AUGUSTE COMTE ET SON ŒUVRE

## LE POSITIVISME

Par GEORGES DEHERME

*Un vol. in-16 de 128 pages, avec deux portraits hors texte,  
Prix : 2 fr. 50*

(GIARD et BRIÈRE, Éditeurs, 16, rue Soufflot. — PARIS)

---

# L'AFRIQUE OCCIDENTALE FRANÇAISE

Action politique. Action économique. Action sociale

Par GEORGES DEHERME

*Ouvrage couronné par l'Académie française  
et par la Société antiesclavagiste de France*

Un volume in-8 de 528 pages. Prix : 6 fr. (*franco : 6 fr. 60*)

BLOUD et C<sup>ie</sup>, Éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, PARIS

---

# La Démocratie vivante

Par GEORGES DEHERME

Un volume in-8° de 402 pages. Prix : 4 fr. 50 (*franco : 5 fr.*)

BERNARD GRASSET, Éditeur, 61, rue des Saints-Pères, PARIS

---